



Juillet 2020

BULLETIN MUNICIPAL N° 1

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A

Site Internet : www.saint-thome.eu

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE : CONGÉS D'ÉTÉ

Le secrétariat de mairie sera fermé du 13 au 24 juillet inclus. Des permanences seront assurées le vendredi 17, le lundi 20 et le vendredi 24 de 10 h à 12 h. En cas d'urgence, contacter soit le maire au 06 98 12 58 21, soit le 1^{er} adjoint au 06 62 59 80 45 ou envoyer un mail à mairie@saint-thome.fr

- RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

La liste présentée par le Maire sortant a été élue dans son intégralité au premier tour.

L'ensemble des élus remercie la population pour la confiance qu'elle lui a accordée.

Election du Maire et des Adjoints

A l'issue des votes qui se sont déroulés lors du Conseil Municipal d'installation du 25 mai, les résultats sont les suivants :

Maire : Monsieur Gilbert PETITJEAN

1^{er} Adjoint : Monsieur Jean-Claude BROCC

2^{ème} Adjoint : Monsieur Maurice NOYER

3^{ème} Adjointe : Madame Pauline LANDAIS

Les Conseillers Municipaux, élus après le scrutin du 15 mars, sont Mesdames Anne CHANTEREAU, Céline LE DROGOFF, Cindy SCHUSCHITZ, Messieurs Eddy ARLAUD, Christian BOUTY, André COMTE, Philippe PINTAUX.

- ÉLECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public administratif en liaison avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations...). Quelle que soit sa taille, chaque commune doit obligatoirement avoir un CCAS.

Le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé du Président (le maire) et d'un nombre égal d'élus et de membres nommés parmi les personnes non membres du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le conseil municipal a élu 5 conseillers : Mmes LANDAIS, LE DROGOFF, SCHUSCHITZ, Mrs ARLAUD, PINTAUX.

Le Maire, Président du CCAS, a désigné les 5 membres extérieurs au Conseil : Mmes MEILLON Elise, COMTE Marie-Pierre, DE BEAULIEU Françoise, DUVERGER Frédérique et Mr DEBOS Marcel.

- DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS MIXTES ET INTERCOMMUNAU

SYNDICAT DES EAUX DU FAY : Ms PETITJEAN Gilbert, BROCC Jean-Claude, NOYER Maurice
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ESCOUTAY ET DU FRAYOL : Messieurs PETITJEAN Gilbert, BROCC Jean-Claude, délégués titulaires et NOYER Maurice et COMTE André, suppléants.

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE « ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE » :

Madame CHANTEREAU Anne

SYNDICAT DES ÉNERGIES DE L'ARDECHE (SDE 07) : Monsieur NOYER Maurice

RÉFÉRENT DÉFENSE : M. PINTAUX Philippe

- ÉCOLE

Ont été désignés à la commission Ecole-Cantine, Mme LANDAIS Pauline et M. ARLAUD Eddy.

- RENTRÉE SCOLAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2020

L'obligation scolaire s'applique à tous les enfants dès l'âge de 3 ans, ce qui signifie concrètement que les enfants nés en 2017 sont admis à l'école à partir du 1er septembre. Cela veut dire aussi que les enfants qui auront 3 ans après la rentrée scolaire, mais avant le 31 décembre, commenceront aussi de plein droit l'école en septembre.

Les inscriptions pour cette rentrée sont à effectuer en mairie dès maintenant.

- BUDGET 2019 - RÉSULTATS

Vote des Comptes Administratifs le 24 février 2020:

Commune

Fonctionnement : Dépenses 278 452,23 €, Recettes 345 791,98 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 314 549,06 €, le résultat 2019 ressort à + 381 888,81 €.

Investissement : Dépenses 200 233,61 €, Recettes 30 173,97 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 267 968,02 €, le résultat 2019 ressort à + 97 908,38 €.

Assainissement

Exploitation : Dépenses 39 099,58 €, Recettes 23 850,78 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 83 572,38 €, le résultat 2019 ressort à + 68 323,58 €

Investissement : Dépenses 9 658,83 €, Recettes 14 649,90 € et, compte tenu d'un excédent reporté de + 24 258,84 €, le résultat 2019 ressort à + 29 249,91 €.

- BUDGET PRIMITIF 2020 voté le 10 mars 2020

FINANCES COMMUNALES

Les dotations de l'Etat et les diverses subventions (Etat, Conseil Départemental...) diminuent. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation en 2020 sur le taux des 2 taxes communales qui s'établissent comme suit :

Foncier bâti : 11,34 % (moyenne départementale : 18,75 %)

Foncier non bâti : 64,00 % (moyenne départementale : 78,35 %)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été votée par le Conseil Communautaire à 0 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020

Le budget primitif 2020 s'équilibre à la somme de 768 935,98 € en recettes et en dépenses de fonctionnement et à la somme de 732 625,63 € en recettes et dépenses d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020

Le budget assainissement s'équilibre à la somme de 93 087,41 € en recettes et dépenses d'exploitation et à la somme de 87 135,32 € en recettes et dépenses d'investissement.

La redevance d'assainissement 2020 ne subit pas d'augmentation et reste établie ainsi :

Part fixe : 65,00 € TTC, coût au m³ : 0,25 € TTC

- ADRESSAGE POSTAL

Nous rappelons que l'adressage postal, réalisé depuis 2015, a attribué un numéro à chaque habitation. La Poste nous informe qu'à partir du 1^{er} trimestre 2021, le courrier ne sera pas distribué si l'adresse n'est pas conforme. Nous vous invitons à communiquer votre adresse complète à tous vos correspondants.

- BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'été du 16 juin au 30 août : la bibliothèque (située à droite de la mairie) est ouverte le mercredi matin de 10 h 00 à 12 h 00 et le vendredi après-midi de 16 h 00 à 18 h 00. Accès libre, prêt de livres gratuit. Tél : 04 28 70 15 16.

- DÉCHÈTERIE D'ALBA LA ROMAINE – HORAIRES D'ÉTÉ

Depuis le 03 juin et jusqu'au 14 septembre, la déchèterie d'Alba est ouverte du mardi au jeudi de 8 h à 12 h, le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

JEU DE L'OIE DES PAYSAGES A SAINT-THOMÉ : Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional propose un jeu de l'oie des paysages le **Mercredi 04 août**. Rendez-vous à 17 h 00 sur la Place de l'Eglise.

Tarif 4 €, 2 € pour les moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

- ASSAINISSEMENT COLLECTIF : STATION D'ÉPURATION

Lors de l'entretien de la station d'épuration, les employés communaux, horrifiés, ont retrouvé des rouleaux de papier WC, des lingettes, des protections hygiéniques, des cotons tiges et même des chatons morts !!! Ces incivilités empêchent le bon fonctionnement de la station et engendrent des coûts supplémentaires.

- PLATEFORME DE TRI ET DE COLLECTE O.M : ROUTE DE CHASSER

Afin de regrouper les bacs à ordures ménagères et d'installer des bornes de tri sélectif en un seul lieu, une plateforme a été réalisée, au-dessus de la borne de vidange pour camping-cars. Sont installés, une borne pour le verre, 2 bornes « jaunes » pour **tous** les emballages en plastique, en métal, les cartonnettes, les briques alimentaires et les papiers, journaux, magazines et plusieurs conteneurs à ordures ménagères.

- TRAVAUX RUE DES AMOURIERS

A la demande de l'expert d'assurance du propriétaire d'une habitation fortement impactée par le séisme du 11 novembre située Rue des Amouriers, des sondages géotechniques sont nécessaires et vont provoquer la fermeture totale de cette voie du 27 au 29 juillet prochains. La circulation de tout véhicule sera impossible sur toute la longueur de la rue, il convient de prévoir le déplacement des voitures avant les travaux.

- PANNEAUPOCKET

La Mairie adhère à l'application mobile PANNEAUPOCKET –« Ma commune dans la poche ». En téléchargeant cette application gratuite sur votre smartphone ou tablette, vous trouverez des alertes météorologiques ou des informations communales ponctuelles.

- ASSOCIATIONS

AMICALE LAIQUE

L'Assemblée Générale, ouverte à tous, suivie du verre de l'amitié aura lieu le 11 septembre 2020 à 18 h 30 au Terrain du Clau.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES-UNRPA

Mercredi 22 juillet 2020 à partir de 16 h, après-midi jeux (cartes, jeux de société, pétanque...) suivie d'un apéritif dînatoire au Terrain du Clau. Inscriptions obligatoires au 04 75 52 69 08, 06 82 98 86 50 ou 06 29 83 36 17

COMITÉ DES LOISIRS

En remplacement des traditionnelles manifestations (paëlla et fête votive) annulées pour cause de COVID-19 et de la distanciation sanitaire à respecter, le Comité des Loisirs propose :

Samedi 8 août, au Terrain du Clau à 14 h 30 : concours de pétanque et à 19 h 30 : aubades. Petite restauration et buvette sur place. Renseignements : comite.saint.thome@gmail.com ou remi.comte7@sfr.fr ou tél 06 24 59 49 43.